

Garges et les Gargeois sont « EcoFutés » et recyclent leurs piles et batteries

La 4^{ème} vidéo pour protéger la planète !



Le quatrième clip de cette série « Ecofutée », intitulé « *Que doit-on faire des batteries et des piles usagées* », traite du recyclage des accumulateurs pour appareils électriques.

Depuis le 31 mars 2015, la Ville de Garges-lès-Gonesse fait campagne pour l'écologie en diffusant des clips EcoFutés dans un esprit d'éco-citoyenneté et de solidarité impulsé par le Maire, Maurice Lefèvre. Il a souhaité que la Ville s'investisse dans une démarche environnementale portant des valeurs de protection de l'environnement et de solidarité.

Tous les mois, un clip « EcoFuté » est donc présenté à la population Gargeoise. Au total, une quinzaine de vidéos de 2 à 3 minutes est planifiée d'ici 2016. Afin de rester au plus proche de ses habitants, la Ville a souhaité tourner ces clips avec des Gargeois volontaires issus des associations et des centres sociaux du territoire.

Pour les diffuser, la Ville de Garges utilise tous les supports numériques qu'elle a à sa disposition. Cette campagne se déploie donc simultanément sur le site institutionnel de la Ville www.villedegarges.fr ainsi que sur « Garges TV », sur les réseaux sociaux, Youtube, les écrans d'informations implantés dans la Ville et au cinéma Jacques Brel avant chaque séance.

[Clip EcoFuté 4 – Que doit-on faire des batteries et des piles usagées](#)